AQPF Association québécoise des professeurs de français

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AQPF tenue le vendredi 22 novembre 2013 au *Fairmont Reine Elizabeth, Montréal*

Présences : Voir la liste des présences jointe au procès-verbal

Nomination d'un président d'assemblée

Suzanne Richard présente Josée Larochelle comme présidente d'assemblée.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

AG 2013-11-23 Proposition 1

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

Danielle Lefebvre propose. Geneviève Messier appuie.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 novembre 2012 et des états financiers 2011
- 3. Présentation brève du rapport annuel de la présidente
- 4. Présentation et adoption des états financiers 2012
- 5. Questions ou commentaires des membres à propos du rapport annuel
- 6. Élections
- 7. Discussion
- 7.1 Orientation et plan d'action 2012-2013 de l'AQPF
- 7.2 Mémoire acheminé au CSE concernant Les réformes du curriculum et des programmes, quinze ans après les États généraux sur l'éducation.
- 7.3 Discussion demandée par un membre de l'AQPF autour de la résolution suivante.

Par la présente, Christian Dumais, membre de l'AQPF, propose que les membres de l'AQPF, lors de leur inscription à un congrès et lorsqu'ils deviennent membres de l'AQPF, puissent se faire proposer de s'abonner à la revue Québec français. Puisque l'AQPF est une association pour les professeurs de français, il pourrait être très intéressant de faire connaître cette ressource et de proposer à ses membres de s'y abonner.

7.4 Discussion autour de la résolution suivante, proposée par le CA.

Depuis près de deux ans, le MELS semble se désengager de la réflexion en vue de l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage du français : abolition sans explication de plusieurs comités de travail dont celui sur le suivi des 22 mesures, fin des offres de services pour la formation continue des conseillères et des conseillers pédagogiques, délai inexpliqué de la diffusion des modifications apportées au document sur la progression du secondaire, etc. L'AQPF doit dénoncer, ou du moins questionner, cette absence ou ce silence.

8. Levée de l'assemblée

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 novembre 2012 et des états financiers

La présidente souligne que le rapport a été distribué aux membres.

AG 2013-11-23 Proposition 2

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 novembre 2012 et des états financiers. Marie-Hélène Marcoux propose Isabelle Péladeau appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation brève du rapport annuel de la présidente

La présidente indique qu'elle soulignera quelques points seulement.

- -Point 2 : demande de subvention : la présidente rappelle la baisse de subvention ministérielle et sa disparition dès l'an prochain.
- -Point 3 : le CSE et le mémoire produit par l'AQPF sera bientôt déposé sur le site web.
- -Point 8 : relation avec les médias. La présidente tente d'avoir le plus de présence dans les médias possible pour avoir de la visibilité et s'assurer que l'association ait la chance de véhiculer son point de vue. La page Facebook est mise à jour autour de ces communiqués, même quand ils ne sont pas publiés dans les médias.

3. Présentation et adoption des états financiers 2012

Jérôme Poisson présente les états financiers. Il souligne les différences principales entre les années 2012-2013. Il y a eu 11 mois seulement à l'année fiscale 2012. La date de fin d'année fiscale a été changée, ce qui explique quelques différences.

- Les cotisations en ont subi un changement
- Les profits du congrès 2012 sont plus grands que ceux de l'année précédente
- Les subventions changeront dans les années à venir
- Les revenus sont sensiblement les mêmes
- Les dépenses ont changées, le congrès a été moins cher à cause de la centralisation
- Le coût de location des salles pour nos ateliers est moindre car ils sont désormais dans les universités
- Les frais d'assurances ont changé suite à la nouvelle date de fin d'année fiscale
- Il y a eu moins de frais de déplacement et quelques changements de catégorie de frais
- Aucune aide financière aux membres pour les congrès à l'extérieur
- Il y a eu une énorme diminution des dépenses et moins de déficit
- Survie à long terme non garantie considérant les baisses et fin de subventions

AG 2013-11-23 Proposition 3

Il est proposé d'adopter le rapport financier

Pascal Riverin propose. Sophie Guilbeault appuie.

Adopté à l'unanimité

5. Questions ou commentaires des membres à propos du rapport annuel.

Aucune question.

6. Élection

La présidente a fait appel à Martin Lépine pour être président d'élection. Tous les candidats parlent brièvement de leur rôle.

Poste à la vice-présidence à l'administration

Un seul bulletin de candidature a été reçu pour le poste de vice-présidente à la pédagogie. Geneviève Messier est élue par acclamation.

Poste au secrétariat

Un seul bulletin de candidature a été reçu pour le poste de secrétaire.

Elisabeth Jean est élue par acclamation.

Section de Québec-et-Est-du-Québec

Un seul bulletin de candidature a été reçu pour le poste de responsable de la section. Érik Falardeau est élu par acclamation.

Section Centre-du-Québec

Un seul bulletin de candidature a été reçu pour le poste de responsable de la section.

Danielle Lefebvre est élue par acclamation.

Section de Montréal-et-Ouest-du-Québec

Un seul bulletin de candidature a été reçu pour le poste de responsable de la section.

Pascal Grégoire est élu par acclamation.

La présidente félicite tous les membres du CA élus. Elle rappelle le rôle d'Isabelle Péladeau, la directrice générale non-élue, qui fait un travail crucial pour l'association.

7. Discussion

7.1 Orientation et plan d'action 2- 2012-2013 de l'AQPF

Marie-Hélène Marcoux vient présenter le plan d'action. Elle précise qu'il a été mis à jour depuis la dernière version de 2010. Il sera placé sur le site.

- Point 2 : Fidélisation des membres : Nous devons tous informer les membres sur l'importance de recruter de nouveaux membres et encourager les enseignants à rester membre au fil du temps.
- Point 2.3 : Partenariat avec diverses associations afin de permettre une double association. Des modalités seront à déterminer.
- Point 3 : Diffusion d'informations. On tente d'alimenter régulièrement les réseaux sociaux et les journaux.
- 3.4 : Sondage lancé sur le web l'an dernier. On veut répéter l'expérience, toujours sous une courte forme, pour sonder l'opinion des membres.
- 4. Promouvoir l'importance du développement professionnel : demeure un point majeur pour l'association. Nous souhaitons écrire une déclaration à ce sujet, ceci fait partie des priorités.

- 5. 3 : Organisation des activités de l'association. Une action a été ajoutée pour multiplier les plateformes de diffusion. Par exemple le dernier atelier à l'Université Laval était accessible via Skype.
- 6. Cahiers de l'AQPF : continuité de la publication. Marie-Hélène Marcoux félicite l'équipe et les représentants des cahiers de chaque section.
- 7. Finances : des décisions importantes seront prises par le CA dans un avenir proche. Nous devrons être créatifs et réévaluer certaines façons de faire, notamment pour l'organisation des congrès. Une baisse est visible depuis quelques années, les coupures des commissions scolaires sont évidentes et les subventions fondent.
- 7.2 Mémoire acheminé au CSE concernant Les réformes du curriculum et des programmes, quinze ans après les États généraux sur l'éducation

La présidente rappelle l'envoi du mémoire au CSE. Il sera déposé sur le site prochainement. Ce qui est essentiellement dit : le problème est la mise en œuvre de la réforme et non la réforme ellemême. Nous avons insisté sur l'importance de la formation continue et l'accompagnement des enseignants via des formations et de la documentation. La rédaction du mémoire a été rédigée par Isabelle Péladeau et la présidente à partir des réflexions des membres du CA, avec l'intention d'avoir une suite à ce mémoire pour collaborer aux audiences. La présidente souligne qu'un AQPF express sera envoyé lorsque le mémoire sera disponible sur Internet. Elle encourage les membres à communiquer leurs commentaires suite à leur lecture.

7.3 Discussion demandée par un membre de l'AQPF autour de la résolution suivante :

Par la présente, Christian Dumais, membre de l'AQPF, propose que les membres de l'AQPF, lors de leur inscription à un congrès et lorsqu'ils deviennent membres de l'AQPF, puissent se faire proposer de s'abonner à la revue Québec français. Puisque l'AQPF est une association pour les professeurs de français, il pourrait être très intéressant de faire connaître cette ressource et de proposer à ses membres de s'y abonner.

Nancy Alain prend la parole et rappelle le conflit entre le CA de l'AQPF et la revue. Une certaine représentation est déjà possible dans la revue via l'AIRDF. On souhaite faire bénéficier les membres de cette ressource. On recevait cette revue auparavant et on souhaite renouveler cette possibilité pour les membres.

Érick Falardeau appuie la proposition. La cotisation a été modifiée lors du retrait de l'adhésion automatique à la revue.

Martin Lépine ajoute qu'on pourrait inviter les lecteurs de la revue à devenir membres de l'AQPF.

Pascal Riverin s'interroge sur le fait que nous n'avons pas de voix dans la revue et se questionne sur la pertinence de cette proposition. La présidente d'assemblée rappelle que ceci est une proposition différente et que les membres ne peuvent pas en discuter.

Érick Falardeau rappelle qu'on doit voter pour l'adoption. Josée Larochelle relit la proposition et entame la procédure de vote.

AG 2013-11-23 Proposition 74

Il est proposé d'adopter la résolution suivante :

Les membres de l'AQPF, lors de leur inscription à un congrès et lorsqu'ils deviennent membres de l'AQPF, se feront proposer de s'abonner à la revue Québec français.

Christian Dumais propose.

Pascal Riverin appuie.

Adopté à l'unanimité.

7.4 Discussion autour de la résolution suivante, proposée par le CA.

Depuis près de deux ans, le MELS semble se désengager de la réflexion en vue de l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage du français : abolition sans explication de plusieurs comités de travail dont celui sur le suivi des 22 mesures, fin des offres de services pour la formation continue des conseillères et des conseillers pédagogiques, délai inexpliqué de la diffusion des modifications apportées au document sur la progression du secondaire, etc. L'AQPF doit dénoncer, ou du moins questionner, cette absence ou ce silence.

La présidente rappelle le contexte. Elle a été contactée par Suzanne Mathieu du *Soleil* qui voulait en savoir plus sur l'opinion de l'association. Un article a été publié et mal reçu au cabinet de la Ministre. Des communications ont été rapidement entamées. Un entretien téléphonique a eu lieu le mardi 19 novembre entre Mme Malavoy, Marie-Hélène Marcoux et Mme Richard. L'entretien a été fructueux, la ministre s'est engagée à suivre rigoureusement le dossier. Elle a envoyé une capsule vidéo.

Les grandes lignes de la vidéo présentée à l'Assemblée générale :

- L'importance et la fierté de diffuser et protéger la langue et tous ses aspects.
- Bien apprendre le français fait partie intégrante de la persévérance scolaire.
- Les enseignants font des efforts incroyables pour transmettre l'amour de la langue avec passion.
- Le ministère reconnait les initiatives et s'engage à continuer ses efforts, entre autres sous forme d'un plan d'action à venir sous peu.
- Le thème du congrès inspire la liberté, l'engagement et la diffusion.
- Mme Malavoy reconnait le travail des enseignants de français à travers le Québec.

La présidente souligne le ton positif de la ministre et l'intention. Une rencontre le 17 décembre entre la ministre et la présidente sera préparée par le CA. La ministre a assuré une annonce en janvier pour un plan d'action, qui sera fondé sur ce qui est déjà amorcé. Elle souhaite nous consulter avant cette annonce. La présidente réitère notre engagement dans ce dossier.

Questions / commentaires

François Roy-École la Frontalière de Coaticook- très heureux de cette nouvelle, l'association doit avoir un rôle politique. Peu de demandes par rapport aux coupures dans les heures d'enseignement du français et cela a une incidence sur le taux de réussite. Aucune remise en question. La présidente souligne la présence de la grille-matière dans le mémoire déposé au CSE et ses aspects problématiques. On constate un grand écart entre les écoles autour du temps d'enseignement du français. Nous aimerions voir s'il y a une corrélation directe avec le taux de réussite. Carole Fischer et Suzanne Richard ont demandé un suivi à ce sujet. Cela n'a pas été fait et demeure une préoccupation.

Guillaume Lachappelle-Cégep de Sherbrooke-Rappelle le déclassement probable pour les enseignants du collégial et le désaccord des enseignants de son établissement. Il précise la nécessité de reconnaître la formation de ces enseignants et aimerait que ce point soit couvert lors de la discussion. La présidente rappelle que l'association ne peut pas s'engager dans les négociations de type syndical, mais que la formation des enseignants sera amené lors des discussions.

Véronique Déméo-La réforme : est-ce que nous sommes en train de stagner ? Elle se questionne sur les orientations futures prises par le Ministère. La présidente ne croit pas que ce point puisse être abordé puisque le mémoire a été déposé au CSE. La préoccupation a été exprimée et sera abordée de façon indirecte. La formation continue aborde par ricochet ce point et nous en avons abondamment parlé. Nous avons plusieurs espoirs suite à ce rapprochement entrepris par le gouvernement. La présidente précise qu'elle a déjà eu plusieurs encouragements.

La présidente rappelle qu'il est important d'être solidaires et invite les membres à communiquer avec le CA pour exprimer leur opinion au sujet de ces questions

AG 2013-11-23 Proposition 5

Il est proposé d'adopter la proposition :

L'AQPF doit dénoncer, du moins questionner, l'absence ou le silence du MELS sur l'amélioration de l'apprentissage du français.

Le CA propose.

Sylvie St-Denis appuie.

Adopté à l'unanimité

8. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 10 h 15.

Suzanne Richard, présidente

Elisabeth Jean, secrétaire

Présences

- 1. Julie Leblanc
- 2. Pascal Grégoire
- 3. Danielle Lefebvre
- 4. Marie-Hélène Giguère
- 5. Elyse Dion
- 6. Godelieve Débeurité
- 7. Madeleine Gauthier
- 8. Sylvie St-Denis
- 9. Josée Beaudoin
- 10. Jérôme Poisson
- 11. Isabelle l'Italien-Savard
- 12. Alice Labbé
- 13. Jacques Lecavalier
- 14. Jean-François Tremblay
- 15. Diane Paul
- 16. Anouk Laroque
- 17. Guillaume Lachapelle
- 18. Domitille Dubois
- 19. Sylvie Racicot
- 20. Josée Larochelle
- 21. Chantale Mercier
- 22. Nancy Allen
- 23. Joseph Chouinard-Pelletier
- 24. Danielle Béland
- 25. Sandra Roy-Mercier
- 26. Véronique Déméo
- 27. Geneviève Messier
- 28. Annick Choquette

- 29. Justine Desmeules
- 30. Line Desjardins
- 31. Odette Collin
- 32. Sophie Guilbault
- 33. François Roy
- 34. Pascale Thériault
- 35. Marie-Hélène Marcoux
- 36. Edith Deschambault
- 37. Isabelle Desbiens
- 38. Cathy Boudreau
- 39. Johanne Mondou
- 40. Valérie Tremblay
- 41. Caroline Vézina
- 42. Pascal Riverin
- 43. Martin Lépine
- 44. Nancy Lapointe
- 45. Marie-Andrée Lord
- 46. Robert Van Atten
- 47. Sylvie-Anne Barbeau
- 48. Christian Dumais
- 49. Isabelle Péladeau
- 50. Alexis Miquelon
- 51. Michèle Brousseau
- 52. Isabelle Dufour
- 53. Dominique Fortier
- 54. Anne-Marie Charland
- 55. Naholi Allard

Annexe

AG 2013-11-23 Proposition 1

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

Danielle Lefebvre propose.

Geneviève Messier appuie.

Adopté à l'unanimité

AG 2013-11-23 Proposition 2

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 novembre 2012 et des états financiers. Marie-Hélène Marcoux propose Isabelle Péladeau appuie.

Adopté à l'unanimité.

AG 2013-11-23 Proposition 3

Il est proposé d'adopter le rapport financier

Pascal Riverin propose.

Sophie Guilbeault appuie.

Adopté à l'unanimité

AG 2013-11-23 Proposition 4

Il est proposé d'adopter la résolution suivante :

Les membres de l'AQPF, lors de leur inscription à un congrès et lorsqu'ils deviennent membres de l'AQPF, se feront proposer de s'abonner à la revue Québec français.

Christian Dumais propose.

Pascal Riverin appuie.

Adopté à l'unanimité.

AG 2013-11-23 Proposition 5

Il est proposé d'adopter la proposition :

L'AQPF doit dénoncer, du moins questionner, l'absence ou le silence du MELS sur l'amélioration de l'apprentissage du français.

Le CA propose.

Sylvie St-Denis appuie.

Adopté à l'unanimité